

Pôle Ressources
Handicap 56



Aménager un espace inclusif



PRH 56 - ACM





UNE MALLE PEDAGOGIQUE, POURQUOI ?

Accueillir la différence, partager les différences liées au handicap au quotidien pour les jeunes enfants et les enfants est avant tout une question d'éducation. Dépasser ses interrogations, ses curiosités et ses craintes, abandonner les préjugés et percevoir les ressources de l'autre afin de reconnaître les intérêts communs à grandir et à vivre ensemble est un cheminement de la réflexion qui demande du temps et des échanges accompagnés. Plutôt qu'un long discours, rien de mieux qu'une belle histoire intelligente qui apporte des éléments de réponses ; plus que des explications approximatives, rien de mieux que l'action par le jeu qui favorise l'éveil des sens et la mise en mouvement du corps. La malle pédagogique par la diversité de ses propositions répond à ces intentions d'aide aux responsables des structures d'accueil et de loisirs.

Quelques notions (source guide « osez la différence »)

« **Sensibiliser à l'intégration des enfants en situation de handicap** » c'est « faire évoluer des attitudes, des comportements et réfléchir face au sens et aux multiples avantages qu'apporte l'accueil d'un enfant en situation de handicap dans les milieux d'accueil »

Que signifie être en situation de handicap ?

L'article L.114 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit le terme « être en situation de handicap » :

« *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »


Quand on parle de « handicapé » ou de « personne handicapée », on insiste sur ses manques évalués par comparaison avec une personne dite « valide ».


On réduit la personne à son déficit sans mettre en avant ses potentiels ni ses besoins. C'est l'aspect fonctionnel de la « prise en charge ».

C'est l'héritage d'une culture, dominée par une approche essentiellement médicale, qui identifie la déficience et traite d'abord le handicap.

Quand on parle de personne en situation de handicap, on change de regard.

La personne présentant une déficience est reconnue comme une personne à part entière, placée en situation de handicap, situation occasionnée par les barrières environnementales - c'est à dire architecturales, culturelles, économiques et sociales, voire législatives et réglementaires - barrières qu'elle ne peut franchir au même titre que les autres citoyens en raison de sa (ses) particularité (s). On abandonne le terrain du caritatif compatissant pour se





placer sur le terrain de la solidarité. La personne en situation de handicap n'est plus seule responsable de sa situation marginalisée due à sa déficience. La société, dans son obligation de respect de l'ensemble de ses membres, doit s'adapter et se donner les moyens de garantir l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.

Qu'est-ce qu'une action de sensibilisation ?

Cette action vise :

- Le partage de réflexions
- L'enrichissement de ses connaissances
- De travailler sur les représentations liées aux handicaps
- De connaître et maîtriser les ressources mises à disposition

Qu'est-ce qu'une malle de sensibilisation et comment l'utiliser ?

C'est un outil pédagogique, ludique, proposant différents supports éducatifs adaptés selon les tranches d'âge pour aborder des notions liées à la différence et au Handicap.

Les professionnels s'imprègnent de l'univers de la malle, l'intègrent dans un projet, afin de retranscrire le mieux possible, le message à partager aux enfants.

Quelques conseils :

L'équipe dans son ensemble, doit être sensibilisée au sujet de la malle pour partager les messages aux enfants.

Ces quelques conseils vous permettront d'utiliser cette malle de façon optimale :

- Sensibiliser les enfants à l'action en introduisant le thème. Différentes méthodes et moyens sont possibles : annonce préalable, activités d'approche, affichage, informations aux familles en valorisant l'action auprès d'eux...
- Prévoir l'espace et le matériel nécessaire à l'activité
- Lorsque l'activité est terminée, poursuivre sur cette thématique par des actions complémentaires.



Pourquoi penser la question de l'aménagement ?

Le coin "poupées", le coin "dînette", le coin "marchand", le coin "déguisement"... Nous connaissons bien l'intérêt d'aménager les espaces du centre de loisirs.

C'est par l'aménagement de l'espace que l'animateur va pouvoir favoriser les jeux car il est difficile pour un enfant de se créer un monde dans une pièce vide. L'imaginaire peut alors s'ouvrir, s'enrichir, les jeux spontanés sont favorisés.

C'est aussi faciliter la circulation, et la vie quotidienne en général.

C'est encore aider à l'autonomie. Dans les espaces identifiés et fonctionnels, l'enfant peut plus facilement se débrouiller seul. Il s'agit de lui donner les moyens de son autonomie pour les actes que nous souhaitons leur donner à faire (Mettre la table ? Ranger les jouets ?).

L'espace joue un rôle dans le développement de la vie sociale, l'enfant passe de la pratique individuelle à la pratique collective. S'assurer un cadre ludique permet de donner sa place à chacun dans le jeu.

Dans l'intimité de ses espaces, le jeu est « un moment d'expression physique et mentale de ce qui dérange. Il favorise un rassemblement de tous les soi, permet de se reprendre en main pour rester acteur de son destin familial » *(Odile PERINO)*.

L'enfant joue avec et dans l'espace.

Le choix du mode de vie et le projet du centre de loisirs conditionnent l'aménagement.

C'est une démarche pédagogique. L'espace est un objet d'éducation

Pour que l'espace soit utilisé, une organisation est nécessaire. Sinon, il sera délaissé.

Aménager un espace de jeu permet de lui donner une place et une importance, lui donner le statut d'activité éducative à part entière.

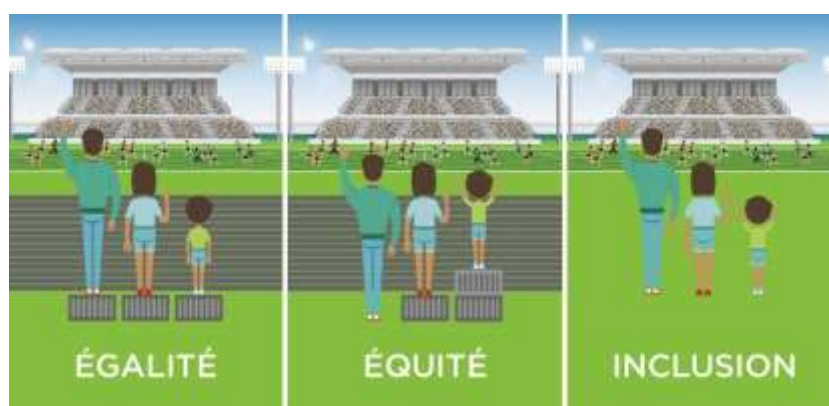
Définir un espace pour chaque type d'activité et chaque moment de vie quotidienne permet d'offrir un cadre au groupe, « une bonne organisation de l'espace va permettre de promouvoir son fonctionnement et ses valeurs » *(Odile PERINO)*.

Les adultes vont imaginer un aménagement, les enfants le transforment, les adultes observent et réaménagent.

L'aménagement comme outil d'inclusion

L'accessibilité des locaux est nécessaire et obligatoire mais pas suffisante. Avoir des espaces accessibles ne garantit pas leur utilisation.

L'inclusion revient à penser un aménagement qui rend accessible à tous les espaces. C'est l'environnement qui est adapté, il n'est pas basé sur les déficiences individuelles (compensation, réparation). Il permet d'offrir des conditions optimales d'accueil pour la diversité des enfants.



Les aménagements sont des vecteurs d'inclusion car ils favorisent un cadre lisible, clair et compréhensif de tous ainsi que le repérage spatial et affectif.

L'espace repérable permet de garantir la sécurité physique car il augmente la sphère d'intimité de chacun des joueurs.

Une bonne lisibilité de l'espace passe par la répartition des objets dans l'espace. Cela génère un sentiment de sérénité.

L'aménagement inclusif propose un contexte qui favorise la participation de chacun.

Attention, l'aménagement peut générer une surstimulation et des éparpillements.

Quelles sont les contraintes du milieu ? Comment peut-on réduire les obstacles ?




Les enjeux inclusifs de l'aménagement

- Favoriser la liberté de déplacement et proposer des repères
- Favoriser l'accessibilité (mobilité réduite, déficience sensorielle)
- Faciliter les prises d'initiative des enfants
- Proposer un cadre structurant
- Proposer des espaces aérés (pour éviter la désorientation)
- En fonction de l'âge, les capacités de lecture de leur environnement sont variables chez les enfants
- Faciliter les choix de manière autonome avec des repères dans l'espace
- Des espaces différenciés et structurés

Quelques questions qui fondent l'aménagement des espaces de manière inclusive :

- Que changer (espaces, objets...) et pourquoi ?
 - Où seront installés les nouveaux espaces ?
 - Y-aura-t-il des zones de circulation ?
 - Quels sont les rôles et les actions que l'on peut attendre dans cet espace ?
Quelle tranche d'âge va fréquenter cet espace ?
Combien d'enfant peuvent y être ?
Quelle seront leurs compétences et leurs besoins ?
 - Quel est le rôle de l'adulte dans cet espace ?

 - L'espace invite -il à la découverte et au déplacement ?
Par quels moyens ?
Quels sont les relations entre enfants induites par l'espace ?
 - L'aménagement des mobiliers suscite-t-il des rôles complémentaires entre enfants ?
Quels rôles ?
Quelles est la durée moyenne d'une séquence de jeu ?
 - Les espaces sont-ils adaptés aux besoins des enfants ? Et aux besoins de tous les enfants ?
Repos, confrontation, vie sociale, imaginaire, défoulement...
 - Les espaces sont-ils sécurisés ?
Sécurité physique et sécurité psychique
 - Les espaces sont-ils accaparés par un groupe qui crée un clivage entre les enfants ?
- 

Quelques conseils

<p>Utiliser des supports visuels</p>	
<p>Adopter un rangement clair</p>	
<p>Proposer des assises dynamiques</p>	
<p>Limitier les perturbateurs sensoriels</p>	
<p>Aménager un coin calme</p>	
<p>Utiliser des produits lumineux pour apporter détente et bien être</p>	

Adopter des outils sensoriels pour s'apaiser



Couvrir les espaces qui ne servent pas




L'aménagement a également pour enjeu de favoriser des rapports humains sereins et des comportements adaptés à la vie sociale.

Les espaces de vie sont des sociétés d'enfants : on y retrouve les rôles et les comportements de toute société. On y aperçoit, comme ailleurs, des phénomènes d'exclusion.

Lorsqu'un certain nombre de personnes doivent vivre ensemble dans un même lieu, avec des désirs et des projets différents, leur place dans ce lieu relève de la loi de la jungle ou de la raison du plus fort à moins qu'elle fasse l'objet de la mise au point progressive de règles de vie coopérative, c'est-à-dire, d'un apprentissage de la démocratie.

L'adulte a un rôle d'accompagnement à l'apprentissage à la vie en collectivité et de favorisation de l'inclusion.





Un espace = une fonction

« Aménager, c'est mettre en volumes et en espaces un ensemble de choix éducatifs et relationnels. Le choix du jeu et celui du cadre ludique amènent à repenser l'organisation des locaux : Quelle dimension accorde-t-on aux espaces de jeu ? Où trouver de espaces de rangement ? Que prévoir dans l'entrée et la zone d'accueil ? » (Odile PERINO).

Plus l'espace comportera de repères structurants, et comme sautant aux yeux , plus l'enfant pourra se repérer dans cet espace.

Plus l'enfant trouvera un espace bien articulé, bien fait d'avance, plus sa perception sera ample, précise et plus il pourra modifier cet espace.

Pour cela, il est intéressant de se questionner pour :

- PRECISER à quels besoins doit répondre chaque espace
- FORMULER les comportements et attitudes que l'on veut induire
- DEFINIR l'ambiance que l'on souhaite créer
- TRADUIRE l'ensemble de ces éléments en termes d'aménagement (organisation de l'espace) et en termes d'équipement (mobilier, déco...)


Délimiter le cadre

Le cadre organise un ensemble d'éléments en un tout signifiant.

Il se compose de différents éléments :

- Un lieu déterminé et reconnu comme tel : démarcations, cloisons, paravents, marquage au sol...
- Des espaces de jeu séparés, différenciés et aménagés : mobilier, installation
- Des objets choisis
- Des règles d'usage

La répartition des zones

- La zone d'accueil ou d'entrée dans le lieu de jeu
 - La répartition des espaces
 - Les zones de circulation entre les espaces
 - Les zones de rangements
- 

Délimiter les espaces

L'enfant tend à limiter l'espace pour le ramener à des dimensions qui lui sont adaptées et accessibles.

L'enfant perçoit l'espace tel qu'il le pense et non tel qu'il le voit.

Le goût des enfants à construire des cabanes, à jouer sous les tables ou dans les recoins est révélateur de cette tendance, l'aménagement des « coins spéciaux » y répond judicieusement.



Limiter les distractions

Réduire le nombre de stimuli et de surstimulation sensorielle.



A CHAQUE TEMPS SON AMENAGEMENT

Le temps d'accueil du matin

Des jeux pour tous les goûts

Une invitation à jouer pour faciliter la séparation

Un rangement facile et rapide

Privilégiez le jeu libre*

Les temps libres

Des jeux libres ou de espaces permanents

L'adulte peut installer des espaces et les animer (coin puzzle, jeux de société...)

Des espaces calmes

Le temps d'accueil du soir

Faciliter le retour au calme et préparer à la transition

Privilégier le sensoriel l'apaisement

Prendre en compte la fatigue



L'ÉCOULEMENT DU TEMPS EST UNE NOTION ABSTRAITE POUR L'ENFANT

Faciliter le repérage dans le temps permet à l'enfant d'anticiper, de limiter la frustration et l'aide à gérer les transitions.



Pourquoi un emploi du temps ?


Par exemple, pour l'enfant avec autisme, la structuration spatio-temporelle n'est parfois pas innée. C'est une compétence difficile à acquérir seul.

Ces personnes peinent souvent à se repérer dans le temps. Elles peuvent donc parfois présenter des intolérances, des angoisses et des troubles du comportement face à un changement, ou encore à certains moments de la journée où vont s'enchaîner plusieurs activités.

Ces comportements résultent d'une difficulté à anticiper une action, une activité, ou encore de suivre une routine dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi il est important de les accompagner et de leur proposer des outils permettant de structurer leur vision spatio-temporelle afin de limiter les angoisses, les incompréhensions et par conséquent les troubles du comportement. Ces outils favorisent également les apprentissages de l'autonomie.



Pour l'équipe d'animation, repenser l'aménagement c'est :

- Stimuler la créativité et la motivation de chacun
 - Réduire le temps de recherche et le rangement de matériel
 - Limiter l'épuisement car un aménagement clair diminue les consignes verbales
 - Réadapter sa posture en fonction du moment de la journée (laisser jouer, jouer avec...)
 - Faciliter l'intégration des nouveau.elles venu.es (et des stagiaires)
- 

CONSEILS POUR LES AMENAGEMENTS

Trouble	Caractéristiques <i>(dans le cadre de l'aménagement des espaces)</i>	Conseils <i>(dans le cadre de l'aménagement des espaces)</i>
Déficience motrice	<p>Atteinte partielle ou totale de la motricité ; momentanée ou permanente, évolutive ou non.</p> <p>Fauteuil, canne, béquilles, déambulateur...</p>	<p>S'assurer que l'enfant peut accéder à votre lieu, de l'absence d'obstacles, du bon fonctionnement des ascenseurs et de la disponibilité d'une place de stationnement à proximité.</p> <p>Penser les déplacements dans les différents espaces de vie (salle d'accueil, sanitaires, cantine...), l'accessibilité au bâtiment.</p> <p>Veiller à laisser un passage et des espace suffisants.</p> <p>Prendre en compte la fatigabilité.</p>
Déficience auditive	<p>Perte partielle ou totale de la capacité à entendre les sons.</p> <p>Également certains enfants présentent une sensibilité au bruit.</p> <p>Conséquences : communication altérée ou empêchée, isolement, contre-sens, fatigabilité...</p>	<p>Ne pas multiplier les sons.</p> <p>Attention aux bruits parasites, ils sont amplifiés chez les personnes appareillés.</p> <p>Prendre en compte la fatigabilité.</p> <p>Créer des espaces et des moments de repos sonores.</p> <p>Mettre en place des supports visuel (planning, Timer...)</p> <p>Communiquer par des images, des pictogrammes...</p>

<p>Déficiences visuelles</p>	<p>Perte partielle ou totale des capacités visuelles.</p> <p>Conséquences : difficultés d'orientation, dans les déplacements, d'intégration sociale...</p>	<p>Organiser une visite de l'ensemble des lieux de vie.</p> <p>Les portes doivent rester grandes ouvertes ou fermées car cela constitue un obstacle</p> <p>Limiter les obstacles et en informer l'enfant. Attention aux objets déplacés ou abandonnés dans le passage.</p> <p>Mettre en place des codes couleurs avec des contrastes forts (malvoyants) Mettre en place des repères tactiles.</p>
<p>Le handicap mental</p>	<p>Différents degrés : léger, modéré, sévère</p> <p>Affecte la capacité à se mouvoir, à s'exprimer et à interagir.</p> <p>Conséquences : difficultés d'attention de repères spatio-temporels, de compréhension, de gestion des émotions, lors des transitions, de stress...</p>	<p>Matérialiser le temps et utiliser des repères visuels (planning, Timer...)</p> <p>Illustrer les règles de vie et le fonctionnement du lieu d'accueil (images, pictogrammes...)</p> <p>Le temps libre : cette notion de temps libre est difficile à percevoir pour les personnes déficientes, cela résonne plus comme du temps vide et risque de les angoisser. Le mieux est alors de leur proposer des activités/jeux afin de les rassurer, expliquer et détailler les événements à venir.</p>

<p>Le handicap psychique</p>	<p>Relation perturbée par rapport à l'environnement ainsi qu'altération de la pensée, des sentiments, de la communication, de la sociabilisation.</p> <p>Conséquences : difficultés dans le repérage spatio-temporel, la gestion des émotions, la communication, l'intégration...</p>	<p>Matérialiser le temps et utiliser des repères visuels (planning, Timer...) Ne pas faire de surprises : ritualiser, apporter un cadre.</p> <p>Illustrer les règles de vie et le fonctionnement du lieu d'accueil (images, pictogrammes...)</p> <p>Créer des espaces et des moments de repos sonores.</p> <p>Proposer un environnement stable et sécurisant. Eviter les surstimulations.</p>
<p>Le handicap cognitif</p>	<p>Dysfonctionnements des fonctions cognitives : DYS, syndrome dysexécutif, TDA/H.</p> <p>Conséquences : difficultés de compréhension, d'attention, de motricité...</p>	<p>Apporter des outils et du matériel adapté.</p> <p>Matérialiser le temps et utiliser des repères visuels (planning, Timer...)</p> <p>Utiliser des supports de communication variés.</p> <p>Eviter les surstimulations.</p>
<p>La maladie invalidante</p>	<p>Ensemble de maladies très différentes momentanées, permanentes ou évolutives, souvent associée à une invalidité et à la menace de complications graves.</p> <p>Exemples : Bronchite répétitive, asthme, diabète, mucoviscidose, allergies alimentaires, épilepsie...</p> <p>Conséquences : déficiences et contraintes plus ou moins importantes, douleurs, fatigues...</p>	<p>Demander u PAI.</p> <p>Adapter l'environnement à la pathologie.</p> <p>Prendre en compte la fatigabilité, organiser des temps de calme et de repos.</p> <p>Si nécessaire mettre en place un coin pour les soins infirmiers.</p>



BIBLIOGRAPHIE

L'influence du cadre de vie sur l'épanouissement de l'enfant, Robert LELARGE

Les Cahiers de l'Animations Vacances-Loisirs , « Coins à jouer », N°27 Juillet 1999

Des espaces pour jouer. Pourquoi les concevoir ? Comment les aménager ? Odile PERINO - 2014. Collection : Enfance & parentalité, Érès

HopToys.fr



CONTACT

A l'ouest :

Hélène LE JUGE

Sophie GALISSON

CEMEA BRETAGNE

06 78 10 59 73

à l'est :

Maëva LEBRETON

FAMILLES RURALES

07 83 72 89 18

acm@prh56.fr



PRÉFET
DU MORBIHAN

